

Un financement garanti pour une recherche « nord-sud »

RECHERCHE FONDAMENTALE ♦

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi soir à l'unanimité un projet de décret assurant le financement du programme de recherche fondamentale intercommunautaire. Créé fin 2016 et baptisé Excellence of Science (EOS), ce nouvel instrument est géré conjointement par le Fonds de la recherche scientifique (FRS-FNRS) et son pendant flamand FWO.

Il vise à financer des projets entre chercheurs du nord et du sud du pays.

Il remplace les anciens Pôles d'attraction interuniversitaires (PAI) fédéraux, supprimés après la 6^e réforme de l'État, ce qui avait suscité pas mal d'émoi dans la communauté scientifique.

Le fonds sera doté d'un montant de 14 millions €/an par la partie francophone. Le budget global d'EOS est, lui, d'une trentaine de millions.